

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

Guerre perdue !... Expropriés, dépouillés de tout, les Français deviendraient les serfs des Boches. Liberté, justice, civilisation, espérance de progrès ! Nous n'aurions plus qu'à pleurer sur tout cela, en admettant qu'on nous laissât le droit aux larmes ! Nous sommes condamnés à ce choix : si nous ne voulons pas être esclaves, il faut que nous soyons vainqueurs.

Ces décrets-lois économiques, ces rationnements !... Ah ! que c'est embêtant !...

Se soumettre dans le détail de la vie quotidienne à une discipline qui règle notre boire et notre manger, qui surveille nos achats et freine nos dépenses peut-on imaginer régime plus vexatoire ? Cela offense chaque individu de chez nous dans sa susceptibilité la plus délicate et presque dans sa fierté personnelle d'homme libre qui entend rester maître de son « privé » et mener « son affaire » comme il lui plaît !

Il n'y a pas de peuple plus rebelle que le nôtre à ces entraves administratives. Tous les Français, même ceux qui se disent et se croient « socialistes », sont par nature et par tempérament réfractaires à l'application de ces systèmes qui donnent à l'Etat un pouvoir d'intervention dans ce domaine où l'individu a la juste prétention de ne dépendre que de lui-même, de sa volonté et même de sa fantaisie.

Et voilà que, par décrets, le gouvernement réglemente jusqu'à notre régime alimentaire !

Sans doute, c'est très embêtant ! Mais c'est indispensable.

Et nous devons nous dire que les restrictions et les embêtements que vont nous imposer ces décrets — et ceux qui ne manqueront pas de les suivre ! — ne sont rien auprès de ce qui nous arriverait sûrement si nous n'acceptions pas de les subir. Rien ne doit nous coûter pour épargner à notre patrie en général et à chaque Français en particulier le sort affreux que la défaite attirerait sur nous !

Pour la victoire finale, dans cette « guerre totale » la discipline et l'organisation du pays sont aussi nécessaires que celles des armées.

Justificatif, il faut bien le reconnaître, on avait vécu à l'arrière un peu comme s'il n'y avait pas la guerre ! Mais comme il y a la guerre, cela ne pouvait pas durer toujours. Et le gouvernement Daladier qui, sans brutalité ni brusques à-coups et en ménageant les transitions, aura eu le mérite de faire le redressement total du pays vient de mettre celui-ci en face de la réalité.

La guerre qui a pour résultat inévitable de réduire considérablement la production ne peut être poursuivie que si on réduit également la consommation.

C'est à cela que visent les décrets-lois dont M. Paul Reynaud nous a magistralement exposé l'esprit et précisé le but dans un commentaire qui est un chef-d'œuvre de force et de clarté. Notre ministre des Finances possède, à un degré éminent, le don de rendre compréhensibles à tous des questions qui ne semblent accessibles qu'à des spécialistes entraînés.

Nous n'allons pas reproduire ici l'ensemble de son argumentation si démonstrative que tout le monde a entendue ou lue. Mais il est nécessaire d'en reprendre au moins la partie centrale.

La guerre qui mobilise 5 ou 6 millions d'hommes et réquisitionne pour les fabrications d'armement la plus grande partie de nos forces industrielles. D'où il résulte que la France produit beaucoup moins. Mais elle consomme autant.

Voilà le fait. Cette situation a pu continuer pendant 6 ou 7 mois parce que ce déficit entre la production et la consommation a été comblé par nos réserves !

Si on ne met pas fin à ce régime, qu'est-ce qui se produira ? C'est facile à prévoir.

Les choses à acheter se feront de plus en plus rares tandis que les acheteurs resteront aussi nombreux. Et le prix des choses montera à une cadence qui se fera de plus en plus rapide à mesure que le temps passera ! C'est-à-dire à mesure que les denrées se feront plus rares !

Cette hausse fatale, cette vie de plus en plus chère nous entraînera irrésistiblement dans ce que M. Paul Reynaud appelle le « cycle infernal ».

Quel est ce cycle horrible ? Voici :

Le prix de toutes choses montant sans cesse, on est bien obligé d'augmenter les salaires, les appointements, les allocations, les pensions, les retraites, le prêt des soldats, etc. Moyennant quoi, on croit avoir ajusté les ressources aux dépenses, on croit avoir donné aux consommateurs les moyens de faire face à cette hausse universelle.

Quelle illusion ! Il est vrai que les acheteurs auront plus de billets de banque dans leurs poches, mais comme la production n'aura pas augmenté d'un iota, il n'y aura pas une cotelette de plus chez le boucher ni une paire de chaussures de plus chez le cordonnier.

« Alors ?... Alors cette nouvelle vague de billets de banque créera une nouvelle vague de hausse des prix sans amoindrir la situation de personne. ET TOUT SERA A RECŒMENCER ! »

« Voilà ce qu'est le cycle infernal. Ce n'est pas une chose nouvelle. Nous l'avons observé ailleurs. Par exemple au lendemain de la dernière guerre, dans les pays de l'Europe Centrale, où l'on en arrivait dans les magasins à changer les étiquettes des prix plusieurs fois par jour ! »

Les inévitables conséquences de cette course à l'abîme ne sont que trop faciles à prévoir : disette, misère, troubles sociaux, désordres dans le pays. Impossibilité de « tenir ».

Guerre perdue ! Les Allemands seraient nos maîtres. Cette seule pensée est à faire frémir ! Ah ! c'est alors qu'on en venait de belles !

Il ne nous resterait rien de ce que nous aimons, de ce qui fait que nous tenons à la vie ! Expropriés, dépouillés de tout, les Français deviendraient les serfs des Boches. Liberté, justice, civilisation, espérance de progrès !... Nous n'aurions plus qu'à pleurer sur tout cela, en admettant qu'on nous laissât le droit aux larmes.

Il n'est pas un Français dont le cœur ne se révolte à de pareilles perspectives. Vouloir la victoire, il faut en vouloir les moyens !

Car nous sommes condamnés à ce choix : si nous ne voulons pas être esclaves, il faut que nous soyons vainqueurs !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

A. Maurois parle aux Canadiens

On sait qu'André Maurois est attaché au G.O.G. britannique. L'ancien auteur des « Silences du Colonel Bramble » a rendu visite, dernièrement, aux Canadiens français et ensuite a parlé à la radio anglaise de l'amitié qui unit, sur le front, soldats français et soldats anglais.

« Vous savez qu'aujourd'hui les troupes anglaises sont mêlées aux troupes françaises. Si vous allez aux avant-postes, vous verrez, dans certains villages, une batterie d'artillerie française et un bataillon d'infanterie britannique. Les deux armées font très bon ménage. Etats-majors et soldats se comprennent à merveille. La situation est bien plus favorable, l'entente bien plus complète qu'en 1914. L'unité de commandement dans l'autre guerre n'avait pu être établie que très tard, après beaucoup de discussions et d'ennuis. Cette fois-ci c'est dès le premier jour que les officiers anglais, en parlant du Général Gamelin, ont dit : « Notre Général ».

« Les relations entre les troupes anglaises et les troupes françaises sont amicales. Les régiments voisins se rendent visite, l'un va les bagpipes d'un régiment de Highlanders donner un concert à un équipage de la Ligne Maginot.

Informations

Accords franco-anglo-belges

On annonce la signature, à Paris et à Londres, des accords qui avaient été paraphés, le 13 décembre 1939, et qui ont pour objet de fixer le régime des échanges commerciaux, en relation avec l'état de guerre.

Ces accords complètent ceux qui étaient intervenus dans les mêmes capitales, le 11 décembre dernier. Il ne s'agit pas de traités formels, mais plutôt de mises au point tendant à écarter ou à réduire les inconvénients résultant pour notre commerce, des contrôles et restrictions auxquels les produits de contrebande sont soumis.

Les relations italo-allemandes

Les journaux romains signalent que le colonel Bocini, chef d'état-major des organisations italiennes des Jeunesses, se trouve actuellement en Allemagne et qu'il a été reçu à Berlin par M. von Ribbentrop.

Le colonel Bocini s'est rendu ensuite à Hambourg, où, après la réception offerte en son honneur par la municipalité, il a assisté à un défilé des Jeunesses hitlériennes.

La municipalité de Hambourg et le colonel Bocini ont échangé des discours dans lesquels ils ont exprimé leur satisfaction réciproque pour la collaboration des Jeunesses des deux peuples amis.

D'autre part, les représentants des Jeunesses fascistes à Berlin reçoivent la nouvelle d'un voyage que le nonce apostolique auprès du gouvernement du Reich devait faire prochainement en Pologne sur l'invitation des autorités allemandes.

Hitler ataquera-t-il en mars ?

Le rédacteur militaire du « People » déclare qu'en dépit de la mission de M. Sumner Welles, on croit, dans les capitales neutres, que c'est le vendredi 15 mars que Hitler déclencherait le « blitzkrieg » (la guerre éclair).

Le mois de mars, fait-il remarquer, a joué un rôle important dans la carrière du Führer. Il rappelle que ce fut le 13 mars que la Tchécoslovaquie fut envahie. Ce fut au mois de mars qu'Hitler entra en Autriche, en mars également que la Sarre et la Rhénanie furent occupées.

Les effets du blocus

Les observateurs neutres en Allemagne, qui sont chargés de suivre de très près les répercussions du blocus sur l'économie du Reich, reconnaissent que la politique des Alliés, dans ce domaine, a profondément désaxé la production industrielle et militaire du Reich.

Il résulte de certaines indications officielles que les produits indispensables à une nation en guerre pour la fabrication de ses armements sont entre les mains des Alliés.

Le jour bilan des pertes russes

Le centre d'information finlandais publie le bilan des opérations pour le mois de février et nous y relevons que les pertes en avions soviétiques ont été plus lourdes au cours du mois de février que durant les deux mois précédents ; le nombre d'appareils dont la chute est vérifiée atteint pour février le chiffre de 251 plus 53 incertains ; de plus, des avions ennemis ont été détruits lorsque les Finlandais ont bombardé des bases aériennes soviétiques.

En tout, les pertes certaines de l'aviation soviétique au cours des trois premiers mois de la guerre sont de 538 avions. Le nombre des aviateurs tués est évidemment deux ou trois fois plus grand. Au cours des trois mois de guerre 560 civils ont été tués et 1.289 personnes ont été blessées.

C'était charmant. On ne se comprend pas très bien, mais on échangeait des badges, des portraits de sweethearts, et surtout l'on sentait qu'on était d'accord parce qu'on défendait les mêmes choses et que l'on comptait les uns sur les autres sans aucune arrière-pensée. C'est ainsi tout le long de la ligne. Si nos hommes obtiennent pour un soir que Maurice Chevalier vienne chanter chez eux, ils donnent la moitié de la salle à leurs camarades anglais. Ceux-ci à leur tour invitent les Français lorsque des acteurs viennent de Londres aux armées.

Quant aux relations entre les soldats britanniques et les soldats français, elles sont faciles. Il ne faut que quelques mots pour faire une amitié. J'ai observé l'autre jour un sergent qui ne savait dire en français que deux phrases : « Bonjour Madame », et « Vous me flâtez, Madame ». Avec ses deux phrases il arrivait à entretenir des conversations de plusieurs heures. Dans les villages les soldats sont adoptés par les familles. Pour quatre vieilles paysannes françaises j'ai pu tricoter des chaussettes pour son petit-fils qui est soldat, un soldat anglais l'aide à dévider la laine. Tout cela est d'autant plus cordial que des souvenirs communs unissent maintenant les deux pays. Beaucoup des hommes qui sont aujourd'hui en France peuvent dire : « Mon père est déjà venu se battre ici à vos côtés. » Quelques-uns vont voir dans un cimetière polonais la tombe d'un frère ou d'un ami. Le 11 novembre sur tout le front des cérémonies commémoratives ont uni dans le souvenir de leurs morts les deux armées.

La Roumanie va augmenter d'un tiers sa production de pétrole

Le correspondant du « News Chronicle » à Bucarest annonce que la Roumanie a décidé d'augmenter de plus de deux millions de tonnes sa production annuelle de pétrole, laquelle serait ainsi portée à huit millions de tonnes.

La Roumanie, dit-il, est convaincue que, pour mieux assurer sa sécurité, elle doit s'efforcer de satisfaire toutes les demandes de pétrole que lui feront ses puissants voisins. Elle donne comme motif son besoin d'armements, mais elle subit constamment une pression allemande qui ne peut manquer d'avoir une certaine influence sur ses décisions.

Deux avions allemands abattus

Des avions de chasse appartenant aux forces aériennes britanniques en France ont abattu deux appareils ennemis, un Dornier, qui est tombé en territoire français, et un Messerschmitt, qui est tombé derrière les lignes ennemies.

En Finlande

Selon des estimations publiées par la Croix-Rouge, à Genève, il y a actuellement, en Finlande, 600.000 personnes privées de leurs foyers dont la moitié sont des enfants.

Grave incident germano-belge

Dans la journée du samedi 2 mars, vers 12 h. 15, un groupe de trois avions monoplace belges, en patrouille au-dessus de la province du Luxembourg, a joint, aux environs de Saint-Hubert, un avion militaire allemand, du type Dornier 17, multiplace et fortement armé.

Les pilotes belges ont encadré l'appareil allemand.

Celui-ci a brusquement ouvert sur eux un feu nourri.

L'un des avions belges a été atteint à plusieurs reprises, l'autre a eu les commandes de ses mitrailleuses coupées.

Le chef de patrouille, le sous-lieutenant Henrar, a continué la poursuite ; son avion a été abattu.

Le sous-lieutenant Henrar a été tué et son appareil est détruit.

Le gouvernement belge a adressé une protestation énergique au gouvernement allemand.

Un complot en Espagne

La brigade spéciale et le commissariat de surveillance de Puente Vallecas ont procédé à l'arrestation de 33 individus appartenant à plusieurs groupements clandestins.

Les affiliés de cette organisation se proposaient de semer la terreur dans les faubourgs extérieurs de Madrid, soit en tirant des coups de feu, soit en plaçant des bombes à retardement.

Ils se procuraient les explosifs sur l'ancien champ de bataille où de nombreux projectiles non éclatés jonchent encore le sol. Tous les détenus ont été mis à la disposition de l'autorité militaire.

Communiqué officiel

N° 364. — L'ennemi, dans un coup de main à l'ouest des Vosges, a fait quelques prisonniers.

De notre côté, dans le secteur de la Lauter, nous avons tendu une embuscade qui a réussi.

Activité marquée des forces aériennes de part et d'autre.

N° 365. — Nuit relativement calme dans l'ensemble. Deux de nos postes, à l'est de la Moselle, ont repoussé une attaque locale. Dans l'ensemble, les dernières journées ont été marquées par une très nette recrudescence d'activité des éléments de contact, patrouilles et reconnaissances, sur tout le front, entre Rhin et Moselle.

Dans la journée du 3 mars, de nombreux combats aériens ont été livrés, au cours desquels deux avions de chasse ennemis ont probablement été abattus. Tous nos équipages sont rentrés à leur base.

Un avion de reconnaissance allemand a été abattu par l'aviation britannique dans la zone de nos avant-postes.

EN PEU DE MOTS...

— Le contre-amiral Richard Byrd a découvert, au cours d'un vol de reconnaissance, le 27 février, sur la côte du Pacifique sub-antarctique, jusqu'ici inexplorée, une grande presqu'île, ainsi que deux îles situées à environ 1.200 milles du cap Horn.

— Un décret est publié par l'« Officiel » autorisant le ministre de l'Agriculture à procéder auprès des coopératives à des achats de 750.000 quintaux de blé de la récolte 1939.

— M. Garçbery, député de Paris, a déposé une demande d'interpellation sur la révision et la coordination du décret du 26 septembre 1939, concernant les loyers en temps de guerre.

— Selon des informations parvenues de Stockholm, Staline serait gravement malade depuis le 15 février.

— Au tirage du Crédit National 5 0/0 1919, le numéro 5.923.503 est remboursé par un million de francs ; le numéro 1.155.418 est remboursé par 500.000 fr. ; les numéros suivants : 579.058, 1.156.621, 2.756.729, 4.708.115, 6.925.164 gagnent 100.000 francs.

— Les techniciens de l'aéronautique américaine ont terminé les plans d'un avion de 125 tonnes, qui atteindrait une vitesse de 450 kilomètres ; 16 hommes pourront composer l'équipage.

Chronique du Lot

Crime ou suicide ?

Un cadavre découvert dans les ronces

Vendredi matin, vers 11 heures, Mme Delpech, propriétaire aux Planlades (commune de Capdenac), gardait ses chèvres lorsque son chien se mit à aboyer et à fureter dans les taillis. Mme Delpech intriguée, prévint son mari.

Celui-ci descendit dans les taillis et derrière un rideau de broussailles, découvrit, au bas d'une murette, le corps ensanglanté de son voisin, Gabaret Sylvain, 60 ans. La face était tournée contre terre et complètement tuméfiée.

M. Delpech s'empressa de prévenir le maire de la commune qui, aussitôt, avisa la gendarmerie de Figeac. Les gendarmes, à l'aide d'une échelle, remontèrent le corps de Gabaret qu'ils transportèrent dans sa maison, sise sur la route nationale de Figeac, à 200 mètres environ du lieu où son cadavre avait été découvert.

Le Parquet de Cahors fut aussitôt avisé et samedi matin, MM. Albert, procureur de la République ; Marbot, juge d'instruction et Pécharman, greffier, commencèrent leur enquête. Elle révéla qu'une dame originaire de Saint-Pérodoux, autrefois fermière à Lavayssièze, habitant au Port-de-Capdenac, avait été la dernière personne ayant aperçu Gabaret.

C'était le 21 février ; elle était venue, dans l'après-midi, laver du linge chez Gabaret. Celui-ci était ivre. Au cours d'une discussion, il la menaça de la précipiter dans le vide, du haut du belvédère qui constitue, sur la vallée du Lot, la maison de Gabaret.

Tout à coup, Gabaret saisit la femme par le corps, mais celle-ci échappa à son étreinte, lui laissant, entre les mains, son tablier que Gabaret lui avait arraché.

La dame s'enfuit et dans la nuit, les voisins entendirent Gabaret vociférer et crier qu'il allait se noyer. C'est depuis ce moment qu'on ne l'a pas revu.

L'examen du cadavre a établi que la mort remontait à 60 heures environ. Mais on se demande si Gabaret s'est vraiment donné la mort ou s'il n'a pas été victime d'une agression, car on n'a trouvé sur lui qu'une somme de 872 francs, alors qu'il se vantait de posséder 7.000 francs.

Dès lors, Gabaret, assommé par ses agresseurs, aurait été transporté et placé derrière le rideau de broussailles où, grâce au flair d'un chien, il a été découvert.

Le corps de Gabaret a été transporté à Figeac aux fins d'autopsie.

ASSURANCES SOCIALES

Le service des Assurances sociales de Toulouse rappelle aux employeurs que les contributions d'assurances sociales doivent être calculées sur le salaire brut et non sur le salaire effectivement versé après retenue de la contribution nationale extraordinaire. La seule déduction admise est celle du montant des allocations familiales.

Par ailleurs, la rémunération des heures de travail faites au delà de la durée légale du travail telle qu'elle résulte, pour chaque profession, de la réglementation en vigueur, est fixée à 60 0/0 du salaire horaire normal, seules les sommes correspondant à 60 0/0 du salaire horaire normal doivent entrer en compte, à titre de rémunération des heures supplémentaires, pour déterminer le salaire sur lequel doit être calculée la retenue de la cotisation ouvrière et de la contribution patronale.

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la 5^e tranche de la Loterie Nationale 1940, dite « tranche de la marine », sera assuré à Cherbourg, le 10 mars 1940.

On annonce que l'émission de la 7^e tranche s'ouvrira le 7 mars 1940.

Les distributions de prix

MM. Yvon Delbos, ministre de l'Éducation nationale, et Fernand Gentin, ministre du commerce, ont décidé que les distributions de prix, malgré les lourdes dépenses imposées par la guerre, auront lieu en juillet.

LA QUESTION DES DÉLÉGUÉS CANTONAUX

On nous communique :

On sait qu'il est question de grouper en une Fédération nationale des délégués cantonaux de France. Déjà, des délégués cantonaux ont formé des Associations départementales. Réaliser l'union de ces groupements doit être chose possible. Dans notre région la délégation cantonale constitue un titre tout simplement honorifique. Quel délégué cantonal dans le département du Lot s'est appliqué à exercer ses fonctions ? On doit même se demander si chaque délégué connaît exactement ses attributions.

Dans la plupart des cas, il les ignore totalement. Sait-il qu'il peut rendre des services ? Et l'administration de son côté s'est-elle préoccupée de le renseigner ? A-t-elle sollicité quelquefois (sauf au C.E.P.) sa collaboration.

N'y aurait-il pas lieu : 1^o de réviser la liste des délégués cantonaux ? 2^o de nommer chacun d'eux d'une nomination, d'une délégation en règle ? 3^o d'ajouter à la nomination officielle une note déterminant les attributions du délégué cantonal et le rôle qu'il doit utilement remplir ? De même, seraient précisées les questions de franchise postale, de frais de déplacement, etc.

« De quoi s'agit-il ? » Chaque délégué cantonal doit enfin le savoir.

L'initiative de M. Bruneau, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, commandeur de la Légion d'honneur, délégué cantonal à Souillac, ne seulement doit être encouragée, mais elle doit réussir.

M. Bruneau s'est proposé (au nom de la Fédération nationale, vingt départements), de la Ligue française de l'enseignement et en son nom personnel, de solliciter l'adhésion des délégués cantonaux du Lot en vue de l'Union départementale.

On peut espérer que les meilleurs résultats seront atteints, que l'avenir de nos écoles sera mieux sauvegardé si la délégation cantonale devient autre chose qu'un honoraire pour maître en retraite, ou qu'un vain titre accordé à quelques amis de l'école.

Pour les pères de famille

Une proposition de loi vient d'être déposée à la Chambre qui tend à remplacer les dispositions actuellement en vigueur concernant les pères de famille sur le recrutement de l'armée.

1. Tout homme des réserves, père d'un enfant, quelle qu'en soit la date de naissance, appartiendrait à la classe de mobilisation plus âgée de deux ans que sa classe d'incorporation.

2. Tout homme des réserves, père de deux enfants vivants, passerait, dès la naissance de son deuxième enfant, dans la classe de mobilisation plus âgée de quatre ans que sa classe d'incorporation.

3. Pour trois enfants, le réserviste serait rattaché à la plus jeune classe de la deuxième réserve.

4. Pour quatre et cinq enfants, il serait rattaché à la classe la plus ancienne de la deuxième réserve.

5. Pour six enfants, le réserviste serait dégagé de toutes obligations militaires.

La circulation des cartes postales illustrées

Il est rappelé au public que la circulation des cartes postales illustrées est soumise aux dispositions ci-après :

1. Dans la zone des armées, la circulation des cartes postales ou de photographies représentant des localités, des sites, des monuments, des établissements quelconques ou des vues aériennes, avec ou sans indication du lieu représenté est absolument interdite. Il en est de même de l'envoi de ces objets de la zone des armées vers celle de l'intérieur.

2. Dans la zone de l'intérieur, ainsi que dans le sens intérieur-zone des armées, la circulation des cartes postales ou des photographies reproduisant exclusivement des vues prises dans la zone de l'intérieur avec l'indication du lieu représenté est autorisée.

CAHORS

LA NOUVELLE TENUE DU SOLDAT

On y aura mis le temps, mais tout arrive : la nouvelle tenue du soldat va être modifiée et dans des conditions de bien-être qui seront appréciées par nos braves troupiers.

La nouvelle tenue du soldat français, ainsi que l'indique un de nos confrères de la « France » sera un de ces jours prochains la suivante : capote ouverte à revers ; pantalons de golf et jambières imperméables de toile.

Mais l'intendance a, également, amélioré le « barda ». C'est ainsi que le « havresac » est remplacé par un double sac de toile souple, sac normal supérieur et sac inférieur, dénommé sac d'allègement.

De plus la musette réglementaire est accrochée par deux mousquetons au ceinturon, sur lequel viennent s'enfiler quatre cartouchières au lieu de deux.

D'autres dispositifs ingénieux permettent d'accrocher certains accessoires inséparables du soldat, tel le bidon.

Tous ceux qui ont porté l'équipement actuel, haleté sous le poids et les inconvénients du « barda » ne manqueront pas de manifester une satisfaction sincère à l'égard de l'intendance qui s'est employée avec goût et intelligence à perfectionner des équipements plus appropriés.

Et les félicitations qui lui seront adressées seront, certes, bien méritées. L. B.

GALA DE BIENFAISANCE

On nous prie d'insérer :

Samedi, 9 mars, en soirée, et dimanche 10 mars, en matinée, au Théâtre municipal seront données deux représentations.

Deux galas de bienfaisance au profit de « ceux du Front », avec le concours d'artistes professionnels et amateurs mobilisés.

Du chant, de la danse, de la fantaisie, qui permettront de passer 3 heures agréables tout en participant à une bonne action puisque, comme nous le disons, le produit de ces représentations sera entièrement destiné à « ceux du Front ».

Lever du rideau, samedi à 8 h. 30 et dimanche à 2 h. 30. La location est ouverte au théâtre.

Un vol d'argent, de titres et de bijoux

Samedi, vers 15 heures, profitant de l'absence des habitants, des malfaiteurs sont entrés dans la maison de M. Houlié, cantonnier à Villesèque, par la fenêtre, en cassant un carreau.

Les malfaiteurs ont rafié une somme de 6.000 francs en numéraire, 30.000 fr. de titres, trois livrets de Caisse d'épargne et une montre en or.

La gendarmerie de Luzech alertée a ouvert une enquête.

Chute de bicyclette

Un jeune touriste, d'origine anglaise, se rendait à bicyclette, au site de Coursibas, lorsque, dans le chemin de Port-Lalègue, de Bouziès-Haut, sa bicyclette dérapa.

M. Wills fut projeté sur le sol et, dans la chute, s'est fait de nombreuses contusions qui, on l'espère, seront sans gravité.

Feu de cheminée

Vendredi matin, vers 10 heures, un feu de cheminée a éclaté dans un immeuble de la rue Wilson. Grâce à l'intervention immédiate des pompiers, le feu fut rapidement éteint et les dégâts sont peu importants.

PALAIS DES FETES

Mercredi 6, jeudi 7, samedi 9, dimanche 10 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures. Rainau dans.

LE HÉROS DE LA MARNE

d'André Hugon. Il n'est pas un Français qui ne voudra voir ce film.

En complément : Simone Simon dans son premier film musical

YVETTE-YVETTE

Actualités mondiales de la semaine.

ENFANT BRULE VIVANT

Un terrible accident a provoqué une vive émotion dans la commune de Montlauzun, près de Montcuq. Le jeune Lohmé, âgé de 18 mois, avait été laissé seul quelques instants dans la cuisine, pendant que ses parents vauquaient à leurs occupations.

Attiré, sans doute par la lueur du foyer, le jeune enfant tomba dans les flammes. Lorsque la mère revint, un bien horrible spectacle s'offrit à ses yeux. Malgré les soins dévoués dont il fut entouré l'enfant ne tarda pas à expirer dans d'affreuses souffrances.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Henri Lestandi, négociant, décédé à l'âge de 72 ans. M. Lestandi était un vieux Cadurcien très connu et estimé dans notre ville.

Ses obsèques ont été célébrées, dimanche, à 16 heures, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille.

Nous adressons à Mme Lestandi, à M. le Commandant Guilhem, aux armées, et Mme Guilhem, née Lestandi et leurs enfants, à tous les parents nos sincères condoléances.

Foire du 1^{er} mars

La foire du 1^{er} mars n'a pas été très importante. Voici les cours :

Marché. — Poules, 9 fr. ; poulets, 10 fr. ; lapins, 5 fr. le 1/2 kilo ; œufs, 8 fr. la douzaine. Pigeons, 15 à 18 fr. la paire.

Halle. — Maïs, 110 fr. les 80 litres ; pommes de terre à semer, 2 fr. 50 le kilo.

Marché aux truffes. — Au marché aux truffes l'apport fut environ de 700 kilos. Le cours s'est maintenu à 50 fr. le kilo.

Marché aux oies. — Le marché aux oies était peu approvisionné, le cours des oies était de 30 fr. le kilo.

EDEN

Mercredi 6, samedi 9, et dimanche 10 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche matinée à 15 h.

LE FAUVE

Grand film de cirque, et

LA BATARDE

Comédie dramatique avec Jeanne Boitel, Mady Berry, Pierre Larquey et Collette Borelli.

Arrondissement de Cahors

Albas

Décès. — Les obsèques de M. Rigal, de la Combe de Lafont ont eu lieu samedi matin au milieu d'une grande affluence de voisins et d'amis. Le regretté défunt était un homme très estimé car il avait donné toute sa vie le bon exemple d'un rude travailleur des champs. Nous adressons à sa veuve, à son fils Emile, notre sympathique félicitation, et à toute la famille nos bien sincères condoléances.

Montcuq

Carnet rose. — Nous venons d'apprendre, avec un vif plaisir, la naissance, à Cahors, d'un gros garçon prénommé Jean-Pierre, premier enfant de Mme et M. Delfort, instituteur à Sainte-Croix, mobilisé. Mme Delfort est professeur au Cours Complémentaire de Montcuq.

Nous adressons aux heureux parents nos bien vives félicitations et meilleurs vœux pour le bébé.

Il arrête sa goutte sa femme arrête sa sciaticque

« Une crise de goutte en 18 mois et encore très légère, voilà le progrès que j'ai réalisé en suivant votre cure de cachets Gandol. Apparemment je n'avais pas moins chaque année de quatre crises de goutte extrêmement douloureuses qui m'immobilisaient 10 jours sans pouvoir marcher. J'ai 73 ans. De même, ma femme, s'est débarrassée d'une sciaticque par le Gandol » (L. Nivol, place de l'Hôtel-de-Ville, à Bourbon Lancy, S.-et-L.). Rhumatisants, n'attendez pas ou ne plus souffrir. Le Gandol vaut seulement 14 fr. 60. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

St-Pantaléon

Nécrologie. — Lundi dernier ont été célébrées les obsèques de Mme Veuve Ursule Sabatié, propriétaire au lieu dit le Combeldat. Mme Sabatié était âgée de 72 ans.

Toute notre population a accompagné ses restes mortels au champ du repos.

Nous adressons à notre ami, Léon Lasbouygues, actuellement mobilisé aux armées et à tous les parents de la regrettée défunte nos condoléances les plus émus. — J. P.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Station des haras nationaux. — L'ouverture de la saison de monte se fait cette année le samedi 2 mars avec les mêmes étalons que pour la saison de 1939.

Tribunal correctionnel. — Président : M. Malrieu ; juges : MM. Carayon et Héguy ; ministère public : M. Gouyon ; greffier : M. Plé ; huissier : M. Vaysse.

Affaire de meurtres. — Le huis-clos est prononcé. Le prévenu est défendu par M^e Faugères.

L'affaire est mise en délibéré.

Refus d'obtempérer. — M. L... chauffeur à St-Céré, est poursuivi pour refus d'obtempérer à un signal d'arrêt, alors qu'il circulait avec son camion démuné du triangle jaune, d'où contravention et délit de fuite.

M. L. est relaxé du fait de délit de fuite et condamné à 5 francs d'amende pour la contravention.

Blessures involontaires. — M. L... P..., 54 ans, chauffeur des pompes funèbres, à Brive, comparait pour blessures involontaires. L... a heurté, sur une route recouverte de neige, à Lacapelle-Marival, la dame M... qui fut blessée. Cette dame est entendue. Elle prétend que la voiture l'a renversée ; le chauffeur affirme qu'elle était déjà tombée lorsque le camion l'a heurtée ; M. L... est défendu par M^e Faugères. M^e Bertrand, avoué, se présente à titre de partie civile, pour Mme M... en vue de réparation du dommage subi ; blessures qui ont occasionné quinze jours de repos et dépenses afférentes, après vingt jours de soins. Le tribunal met l'affaire en délibéré. Jugement le 9 avril.

Débit de chasse. — Le prévenu L..., cantonnier des ponts et chaussées, à Souceyrac, défendu par M^e de Puysegur, chassait sans permis en temps prohibé et par le temps de neige. Le tribunal, tenant compte des bons antécédents donnés sur le prévenu, le fait bénéficier de la loi de sursis, quant à l'amende.

Infraction à la coordination des transports. — Le 19 septembre 1939, le sieur D... a fait un transport de marchandises de Toulouse à Figeac, dépassant ainsi les limites autorisées, la zone de petites distances. Défenseur : M^e Faugères. Le transport licite en ce qui concerne le poids n'était que de 500 kg. de M. D... n'était pas en cause, l'éminent défenseur sollicita le sursis, d'autant plus qu'il résulte des travaux parlementaires, que dans sa séance du 12 décembre 1939, l'application des décrets susdits avait été déclarée suspendue. Le prévenu est relaxé.

Refus de fournitures de foin réquisitionné. — M. le Maire d'Assier, président d'une Commission de réquisition dépose, au sujet d'un refus de livraison de 500 kg. de foin, refus provenant de M. P..., habitant la commune. M. le Procureur souligne l'importance de l'affaire. Il rappelle le fonctionnement des Commissions de réquisition, lesquelles réquisitions ne sont pas livrées à l'arbitraire. La loi du 16 juillet 1938 prévoit les sanctions à appliquer dans les cas de refus d'un service requis. Ici le fait brutal de refus à ordre de réquisition légal et précis est patent. M^e de Puysegur défend le prévenu. Il n'y aurait pas eu refus, mais seulement impossibilité de livrer dans le court délai imparti. Le tribunal constatant que M. P... ne s'est pas soumis à un ordre de réquisition le condamne à deux mois de prison avec sursis et à 100 fr. d'amende sans sursis.

Défaut de carte d'identité. — Deux affaires de défaut de carte d'identité sont appelées. Côté : 16 francs d'amende dans chaque cas.

En fin de séance, le tribunal rend son jugement dans l'affaire de blessures par imprudence ; M. L..., conducteur du camion des pompes funèbres est condamné à 16 francs d'amende avec sursis. La dame blessée recevra une provision de 500 francs.

M. le docteur Delaunay est commis à l'examen de la victime.

Cajarc

Foire. — Notre foire de février a été importante.

Foirail du bétail assez bien pourvu. Voici les principaux cours pratiqués : Animaux de travail : bœufs, de 11.000 à 13.000 fr. ; vaches, de 7.000 à 9.000 fr. ; bouvillons, de 5.000 à 6.000 fr. ; génisses, de 4.000 à 6.000 fr. le tout la paire.

Cochons gras, de 540 à 560 fr. les 50 kilos ; moutons gras, de 6 à 7 fr. ; agneaux de lait, de 7 fr. 50 à 8 fr. 50, le tout le kilo ; porcelets, vente active au cours de 8 à 10 fr. le demi-kilo.

Marché de la volaille assez bien fourni ; gros poulets, 45 à 50 fr. ; poulets moyens, 30 à 40 fr. ; pintades, 35 à 42 fr. ; pigeons pattus, 14 à 16 fr. ; pigeons communs, 8 à 10 fr. ; canards communs, 40 à 50 fr. ; canards mulards, 55 à 60 fr. ; dindes, 110 à 120 fr. ; dindons, 80 à 100 fr. ; lapins domestiques, 24 à 42 fr. le tout la paire, suivant grosseur et qualité.

Œufs, 11 fr. la douzaine. Marché aux grains : blé, à la taxe ; avoine, 48 à 50 fr. ; maïs, 75 à 80 fr. ; pommes de terre, 45 à 50 fr., le tout les 50 kilos.

Prochaine foire le 10 mars.

Bonne et vieille habitude

...que celle qui se perpétue dans de nombreuses familles de toute condition de prendre chaque soir, après le dîner, une tasse de tisane qui facilite la digestion. Mais au lieu d'une insignifiante infusion de camomille, de thé ou de tilleul, combien est-il préférable d'adopter une tisane bienfaisante en même temps qu'agréable au goût. Dans ce cas, adoptez Vichyfloré, l'exquise tisane à base de plantes hépatiques, diurétiques et laxatives qui, associées aux sels du bassin de Vichy, ont une action bienfaisante et active sur le foie, les reins et l'intestin. La tisane Vichyfloré, qui se prépare simplement comme toute infusion, convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ties Phies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Récupération des vieux papiers. — En vue de la prochaine récupération des vieux papiers, le Maire de Gourdon invite les propriétaires, locataires, gérants et concierges d'immeubles, à ne pas mêler les papiers provenant de la consommation domestique aux ordures ménagères, mais, à les recueillir séparément et au besoin, à les conserver à l'état de paquets.

Les personnes qui veulent faire don ou vendre leurs vieux papiers sont priées de se faire inscrire au secrétariat de la mairie, avant le 7 mars prochain. Le passage du récupérateur sera annoncé par voie de publication. A la population gourdonnaise. — Il est rappelé aux habitants de la ville de Gourdon que l'arrêté municipal du 10 août 1922 qui, dans son article 3, fait une obligation pour les habitants de la ville, de déposer les ordures ménagères dans des poubelles, facilement maniables, et de les placer sur le bord du trottoir avant le passage du boueur est toujours en vigueur.

Certains croient plus pratique de les déposer à même le sol ou dans des récipients trop petits pour les contenir. Cette pratique ne peut plus être tolérée.

Les propriétaires de chiens sont également invités à les surveiller afin qu'ils n'aillent pas fouiller les poubelles et faire répandre leur contenu sur la voie publique. Des procès-verbaux seront dressés, s'il y a lieu.

Milhac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Dubois, décédée après quelques jours de maladie. Elle était la mère de M. Louis Dubois, conseiller municipal, auquel nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos sincères condoléances.

St-Germain-du-Bel-Air

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Gérard Bélibio, décédé mercredi, à l'âge de 20 ans.

A ses obsèques, qui ont été célébrées vendredi matin, le char funèbre, qui disparaissait sous le grand nombre de couronnes, a été suivi par une foule très nombreuse de parents et d'amis venus de toutes parts qui avait tenu à témoigner ses vives sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Nous prions toute la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

Souillac

La rentrée des écoles. — M. le maire de Souillac, en plein accord avec M. l'Inspecteur d'Académie a décidé, qu'en raison de l'heure matinale, la rentrée des classes aurait lieu, jusqu'après les vacances de Pâques, à 9 heures et l'après-midi à 14 heures.

Dernière heure

COMMUNIQUE DU 4 MARS (soir) Activité réduite au cours de la journée.

Les relations franco-japonaises

Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement japonais souhaitait réajuster les relations entre la France et le Japon, tant au point de vue politique qu'économique. Le porte-parole ajouta qu'il avait l'impression que le gouvernement français était également disposé à ouvrir des négociations avec le Japon à ce sujet.

Deux chasseurs britanniques abattent un des leurs par erreur

Le Ministère de l'Air annonce qu'à la suite d'une erreur d'identité, un avion britannique a été accidentellement abattu par des avions de combat britanniques aux environs de Gravesend, dimanche après-midi.

Le Reich offre une indemnité pour l'avion belge abattu

Le Ministère des Affaires étrangères communique la note suivante :

Le gouvernement allemand donne, de l'incident survenu samedi, l'explication suivante : « L'avion allemand revenait de France où il avait livré combat à un certain nombre d'avions de chasse anglais. Le pilote ne s'était pas rendu compte qu'il survolait la Belgique (Saint-Hubert est environ à six minutes de vol de la frontière) ; apercevant une patrouille de trois avions, type anglais, il a cru qu'il se trouvait en présence d'ennemis et a engagé le combat. »

Le gouvernement belge ses très sincères regrets. Il donne l'assurance que les instructions qui existent et qui défendent le survol des territoires neutres seront énergiquement rappelées. Le gouvernement allemand est prêt à examiner sans délai et à régler toute demande d'indemnité que lui présentera le gouvernement belge. »

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Henri LESTANDI ; le Commandant et Madame GUILHEM et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Henri LESTANDI

Négociant P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

AVIS DE NEUVAIN

Madame Veuve SABATIE, 4, rue Clément-Marot, son fils et belle-fille ainsi que sa famille informent leurs amis et connaissances que la messe de neuvaïne de

Monsieur Jules SABATIE

sera célébrée en l'Eglise Cathédrale, le vendredi 8 mars, à 8 heures.

PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANEHO. Indigeste, sans goût, 1^{re} et 2^e prix 12 fr. 20, Rue de la Perle, Paris (3^e). Amélioration rapide.

Foire de Paris

LA MOBILISATION DES BONNES VOLONTES

Si la bataille semble momentanément ajournée sur le front terrestre, elle se poursuit plus ardente que jamais sur le front économique. Le blocus des alliés se resserre chaque jour et ce ne sont pas les sursauts de colère et de haine qui arriveront à dézaguer l'adversaire de l'état dans lequel l'enferment de plus en plus la France et l'Angleterre.

Mais le corollaire qui découle de cette situation, c'est que nous devons, de notre côté, améliorer sans cesse le rendement de notre production.

Exhortations, injonctions, recommandations ne suffiront pas à compenser les charges qui, sous forme d'impôts, de taxes, de restrictions, accablent l'industrie et le commerce. Il faut des faits et des exemples. Créer les uns, montrer les autres, tel est le but de la Foire de Paris. Elle doit opérer une mobilisation de toutes les bonnes volontés susceptibles d'agir sur le rythme de la production.

Foire Internationale, de beaucoup la plus importante de l'Europe Occidentale puisqu'elle réunissait plus de 8.000 exposants en mai 1939, la Foire de Paris recevra, au mois de mai prochain, un nombre considérable d'acheteurs, tant français qu'étrangers. Elle prendra une importance exceptionnelle du fait qu'elle permettra de rallier tous les pays dont l'économie est saine et qui aspirent vers le retour aux libres échanges commerciaux. La France doit jouer un grand rôle dans cette nouvelle répartition du commerce mondial et c'est à la Foire de Paris, du 11 au 27 mai, qu'on se rendra véritablement compte de ses possibilités dans le domaine économique.

BANQUE POPULAIRE DU QUERCY ET DE L'AGENAIS

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire, à capital variable, régie par les lois des 13 mars 1917, 24 juillet 1929, 17 mars 1934, 13 août 1936. Siège Social : 1, rue du Marchal-Joffre, à Cahors. R.C. 1.085.

Avis de convocation

Les associés de la Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais sont convoqués en Assemblée générale ordinaire ; cette Assemblée aura lieu le dimanche 31 mars, à 15 heures, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce, quai Cavaignac, à Cahors.

Ordre du jour

- 1^o Rapport du Conseil d'Administration.
- 2^o Rapport du Commissaire aux comptes.
- 3^o Approbation, s'il y a lieu, des deux rapports et du bilan.
- 4^o Approbation, s'il y a lieu, de l'affectation du solde du compte de « Profits et Pertes ».
- 5^o Renouvellement de deux Administrateurs.
- 6^o Quits à donner aux administrateurs sortants ou démissionnaires.
- 7^o Fixation des droits de présence de l'Administrateur délégué.
- 8^o Autorisation pour les Administrateurs de passer des marchés avec la Société en exécution de l'article 40 de la Loi du 24 juillet 1867.
- 9^o Questions diverses.

Le Président du Conseil d'Administration, Administrateur délégué :

J.-B. SEGUY.

N.B. — Les feuilles de présence seront à la disposition des sociétaires à partir de 14 h. 45.

PETITES ANNONCES

On demande, pour médecin mobilisé appartement meublé, 5 pièces. Faire offres, 1, rue des Capucins.

Il a été perdu un montre-broche cerclée cuir sur la route d'Espère à Calamane. Prière de rapporter cette montre chez M. Gaylor, 1, rue Victor-Hugo, Cahors. Récompense.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée. Prix l'huile de Foie de Morue Remplaçable à 15 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRAND PRIX UNIQUE

En vente : Pharmacie GARNAL 97, Boulevard Gambetta

Imp. COUSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

L'AMOUR PIRATE

Par WILLIAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arner

— Non, vraiment, j'ai été trop surprise pour être frappée. Mais, qui a bien pu me jouer un tour aussi horrible, alors que je n'ai pas souvenance d'avoir fait de mal à qui que ce soit. C'est comme la scène d'Adrienne le Couvreur, où une femme est empoisonnée par un bouquet de fleurs qui lui est envoyé par une rivale jalouse, mais moi je n'ai pas de rivale jalouse.

Le visage de Nick se contracta. — Je trouverai qui a pu l'envoyer, dit-il. Pendant que vous étiez dans votre chambre, j'ai regardé le papier et les timbres de la caisse, je n'ai pu distinguer les marques de la poste, mais je m'adresserai à ceux qui peuvent et doivent les reconnaître.

— Qui ? demanda Angèle. — Je peux mettre les meilleurs détectives de San-Francisco sur la piste, il suffit de leur montrer l'enveloppe de la caisse et ils sauront bien découvrir d'où elle est partie.

— Oh ! je vous en prie, ne recourez pas à la police. Nous serons obligés

de rester pour témoigner, et il faudra renoncer à notre voyage ; je sens que si nous ne partons pas maintenant, nous ne partirons jamais, c'est toujours ainsi, murmura-t-elle. C'était vraiment trop beau pour être vrai.

— Je ferai n'importe quoi plutôt que de renoncer à l'excursion ! affirma Nick ardemment ; mais, il y a un temps pour tout, nous ne dinons pas avant 9 heures et si vous me laissez libre, j'irai trouver un ami qui est détective privé de première force.

Mais Angèle le pria d'attendre ; elle ne pouvait pas supporter la pensée de rester seule jusqu'à ce qu'elle fût tout à fait certaine qu'aucun mauvais effet n'était à redouter du poison. Ainsi Nick resta, et un dîner très simple leur fut servi.

Ce fut un amusement pour Angèle de se faire nourrir comme un bébé par Nick, et pour lui ce fut une joie délectable. Ce fut assez compliqué car, à chaque bouchée qu'il lui tendait, Angèle souriait en posant ses beaux yeux sur lui, et la difficulté était de tenir la cuillère bien ferme dans sa main, comme s'il se fût agi d'une difficile opération chirurgicale, parce que laisser tomber une goutte de bouillon ou une miette de poulet eût été pour lui une disgrâce.

Toute son attention était concentrée sur les lèvres de la jeune femme, mais il s'en tira avec honneur et Angèle se montra de plus en plus joyeuse. Elle semblait prendre goût au jeu, quand elle déclara qu'elle n'avait plus faim.

Nick ayant diné rapidement lui-même, attendit que Kate put remonter, et se disposait à sortir pour aller à la recherche de son détective.

Angèle le regarda. — Il semble écrit que jusqu'à la fin vous me sauvez toujours de toutes sortes d'horreurs, depuis la nuit du cambriolage, lui dit-elle.

Il aurait pu saisir l'occasion pour lui dire : — Est-ce nécessaire qu'il y ait une fin ?

Mais Kate entra. D'autre part, il pensa qu'une fantaisie pouvait arriver le voyage, même maintenant ! Aussi il répondit simplement que tout autre que lui, à sa place, en aurait fait autant, qu'il n'avait rien fait d'extraordinaire, et qu'il avait seulement à remercier sa bonne fortune de l'avoir mis à même de la secourir.

Ce disant, il fit signe à Kate et ensemble, ils défilèrent les bandages. Il y eut un moment d'angoisse, mais les mains étaient douces comme du satin et blanches comme neige.

Nick pensa qu'il ne fallait pas se risquer à faire ces confidences à la police, mettre l'affaire de poison entre leurs mains, ce serait se mettre dans leur lasso, Angèle et lui. Un détective privé serait suffisant et moins dangereux.

Il se souvenait de l'un d'eux qu'il avait connu autrefois, par le vieux mari de Carmen Gaylor, quand celui-ci avait eu un cambriolage sérieux dans son ranch.

Heureusement, ce fameux Max Winter était chez lui. Il écouta avec beaucoup d'intérêt le récit du jeune homme, mais il n'alla pas jusqu'à la fin de l'histoire sans l'interrompre.

— Il y a-t-il une femme qui puisse être jalouse de Mrs May ?

— Je ne connais aucune femme en Californie, sauf la sœur de M